

Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche

Principes de base

- Utilisation des outils de distanciation en priorité lorsque cela est possible (caméras/microphones, vidéoconférence);
- Réorganisation du travail entre les membres de l'équipe (ex. : horaires décalés) et des espaces afin de favoriser la distanciation;
- Lavage des mains et respect de l'étiquette respiratoire en tout temps par les membres de l'équipe de recherche et les participants;
- Port du masque de procédure requis en tout temps par les membres de l'équipe de recherche et les participants, même lorsque la distanciation est respectée (sauf exceptions autorisées par le comité PCI de l'établissement);
- Utilisation des autres équipements de protection individuelle (ÉPI) selon les consignes du milieu;
- Modification des lieux de travail (ex. : espacement des meubles, installation de plexiglas) lors de la planification d'activités avec possibilités de rapprochements (moins de 2 mètres);
- Limitation stricte des échanges de documents ou de matériel entre les membres de l'équipe et les participants. Lorsque ne peut être évité, la désinfection immédiate ou une quarantaine de 24 heures peut être requise;
- Désinfection fréquente des surfaces touchées avec un produit approuvé au CCSMTL (voir le document « Procédure de nettoyage et désinfection »);
- Aération des locaux dans lesquels se déroule les activités de recherche lorsqu'une telle aération est possible.
- Afin d'éviter tout déplacement non nécessaire dans les installations du CCSMTL, un membre de l'équipe de recherche doit aller chercher le participant à son arrivée et doit le reconduire à la sortie à la suite de sa participation au projet de recherche.
- Les déplacements dans l'installation où se déroule le projet de recherche, autre que pour accéder à l'endroit où a lieu la collecte de donnée ou à la salle de bain, sont à proscrire, et ce, tant par les membres de l'équipe de recherche que par les participants.

Port d'équipements de protection individuelle (ÉPI)

Les ÉPI comprennent :

- En tout temps :
Le **masque de procédure** ou le masque N95 (seulement si le projet de recherche se déroule dans un milieu clinique où le port de ce type de masque est obligatoire. Dans ce cas, un « fit test » préalable est obligatoire.); le masque artisanal n'est pas un ÉPI.
- Lorsqu'il y a possibilité de rapprochement de moins de deux mètres, on peut ajouter (optionnel) :
 - Un dispositif de **protection oculaire** individuel (lunettes de protection ou visière)
- Lorsqu'il y a un risque de contact avec des liquides biologiques, on ajoute :
 - Un **vêtement protecteur** (sarrau, blouse, etc.) réutilisable ou jetable
 - Des **gants** jetables

Lien vers une capsule sur le port et le retrait des ÉPI :

www.youtube.com/watch?v=5-GYan2VQUc&feature=youtu.be

Procédure de base pour l'utilisation des ÉPI :

- Lavage des mains obligatoire avant de revêtir et d'enlever les ÉPI
- Utilisation individuelle de chaque ÉPI
- Respect des consignes du milieu à jour pour l'utilisation de chaque type d'ÉPI
- Entreposage des ÉPI réutilisables à un endroit désigné
- Vérification de l'intégrité des ÉPI avant de les porter
- Port des ÉPI adaptés à la taille de l'utilisateur

Il revient au chercheur ou au responsable de projet d'être et de rester au fait des consignes du milieu où se déroule le projet de recherche en ce qui concerne les mesures de sécurité, et de les appliquer. En raison de l'évolution de la situation sanitaire, des connaissances sur le sujet et des particularités du milieu, celles-ci peuvent être appelées à changer dans le temps.

Liste des documents afférents :

- Procédure de nettoyage et de désinfection des surfaces et équipements utilisés dans les activités de recherche
- Procédure de visite du participant : pandémie COVID-19
- Procédure de visite du participant à domicile et dans la communauté : pandémie COVID-19
- Formulaire d'autorisation pour le participant prenant part à un projet de recherche en présentiel — Projets en cours

Le lavage des mains, simple et efficace !



1 MOUILLER



2 SAVONNER



3 FROTTER DE 15
À 20 SECONDES



4 NETTOYER
LES ONGLES



5 RINCER



6 SÉCHER



7 FERMER AVEC
LE PAPIER

Québec.ca

PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !

Comment mettre un masque



1

Mettez le masque en plaçant le bord rigide vers le haut.



2

Moulez le bord rigide du masque sur le nez.



3

Abaissez le bas du masque sous le menton.

CHANGEZ LE MASQUE LORSQU'IL EST MOUILLÉ.

Québec.ca

Votre
gouvernement

Québec 

PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !

Tousser ou éternuer sans contaminer



1

Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez.



2

Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.



3

Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.



4

Lavez-vous les mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

SI VOUS ÊTES MALADE, ÉVITEZ DE RENDRE VISITE À VOS PROCHES.

Québec.ca

Votre
gouvernement

Québec